

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 19

Artikel: M. Pierre-Maurice Masson, ses thèses de doctorat [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Pierre-Maurice Masson ses thèses de doctorat

(Suite)

La *Profession de Foi* peut être résumée en quelques pages. Un jeune homme expatrié, réduit à la dernière misère et né calviniste, s'est rendu en Italie. Il est accueilli dans un hospice, où il est instruit des vérités de la religion catholique. A la merci des tyrans qui soi-disant gouvernent la maison, il est découragé, désespéré. Heureusement, il arrive un honnête ecclésiastique, qui se prend de pitié pour le pauvre opprimé et qui favorise son évasion. Echappé au vice pour rentrer dans l'indigence, le jeune homme lutte sans succès contre sa destinée ; à la fin, il se voit obligé d'aller frapper à la porte de son bienfaiteur, humble vicaire savoyard qui, malgré sa pauvreté, le reçoit à bras ouverts. Dans ses entretiens, le vicaire sonde l'âme endolorie de son hôte et rend à la vertu la victime, qu'il avait auparavant arrachée à l'infamie. L'enseignement que donne ce singulier prêtre est d'une orthodoxie peu exigeante ; il ressemble beaucoup à celui que pourrait donner un protestant déguisé. Le faux mentor épanche son âme dans celle de son pupille et lui fait sa prétendue confession.

I. La religion naturelle. Il lui raconte d'abord ses origines, l'histoire peu édifiante de sa vocation, puis celle d'une chute morale qu'il a faite, cause de tout son malheur et du changement d'idées qui s'opère en lui. Il est arrivé peu à peu à se trouver dans le cas d'un homme plein de doutes et d'incertitudes, « flottant sur la mer des opinions humaines, sans gouvernail et sans boussole, sans autre guide qu'un pilote inexpérimenté qui méconnaît sa route, et qui ne sait ni d'où il vient, ni où il va ». Et cependant, il a horreur des obscurités, dans lesquelles il se débat en vain ; mais il ignore le moyen de sortir de l'impasse, dans laquelle il est engagé. Sur ces entrefaites, il acquiert la conviction que les philosophes ne pourront jamais donner à son esprit la certitude, dont il a besoin ; il faut chercher ailleurs le point d'appui pour asseoir l'édifice de sa religion. Mais où trouver la plateforme, sur laquelle reposera le monument de vérité ? Dans lui-même, se dit-il, dans son esprit, dans son âme, toute différente de la nature corporelle et matérielle.

Lorsque ce principe fondamental, qui n'est pas autre chose que le faux libre examen, est admis, le vicaire pousse plus

loin ses doctes investigations ; il se dit que l'ordre splendide qui règne dans l'univers démontre l'existence d'un ordonateur suprême, gouvernant le monde par une volonté puissante et sage. Mais la nature de Dieu est tellement noble et surnaturelle, qu'il ne faut pas songer à la définir, ni à la comprendre. De ces hauteurs où trône la divinité, le vicaire revient sur terre et se demande « quelle est la place de l'homme dans la nature » ? Le rôle que nous avons à jouer est supérieur à celui de l'animal. Et pourtant l'homme est tiraillé en sens divers, porté d'une part vers les choses nobles, entraîné d'autre part vers le mal. L'homme est libre, il se connaît et perçoit la réalité de ses idées, de ses jugements et de ses volitions : autant de phénomènes qui ne peuvent provenir d'une cause matérielle. Le mal ne provient pas de la Providence, mais de l'homme qui abuse de sa liberté. Nous sommes responsables du mal que nous perpétrons ; un jour viendra, où nous devrons rendre compte de nos actions. « L'homme ne vit qu'à moitié durant la vie, la vie réelle de l'âme ne commence qu'à la mort du corps », alors que nous sommes appelés, suivant notre mérite, à jouir de la contemplation de l'Etre suprême et des vérités éternelles dont il est la source. Dieu est le seul être absolu, « le seul vraiment actif, pensant, voulant par lui-même et duquel nous tenons la pensée, le sentiment, la volonté, la liberté, l'être ». Dieu est éternel, intelligent, juste et bon ; il possède toutes les perfections et la méditation de ces attributs produit le ravissement de l'esprit, qui jouit de se sentir, dans sa petitesse, accablé de la grandeur et de l'immensité de Dieu. La conscience est le meilleur des casuistes ; elle est la voix de l'âme, qui guide l'homme dans le chemin de la vertu. Si nous transgressons ses ordres, nous tombons dans l'iniquité, pour laquelle nous avons une instinctive horreur. Pour nous punir, la conscience fait surgir le remords, châtiment qui nous est infligé, lorsque nous allons à l'encontre des lois de la nature. Ce guide existe chez tous les humains, il parle à tous les coeurs, les incite à pratiquer la vertu toujours aimable à celui qui la respecte : semblable au Prothée de la fable, « elle prend d'abord mille formes effrayantes et ne se montre, enfin, sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise ».

II. La révélation. « Le bon prêtre avait parlé avec véhémence », il était ému et son auditeur également. Encouragé par l'attention qui lui est accordée, le vicaire continue son exposé. Cette fois, les erreurs vont succéder aux erreurs ; le déiste Rousseau devient agressif et multiplie les sophismes.

La religion naturelle, dit Jean-Jacques, dont il a été question jusqu'ici, est combattue par les chrétiens, qui sont partisans d'une révélation surnaturelle. Mais pareil enseignement divin est inutile : la raison nous renseigne sur tout ce que nous devons savoir, le reste importe peu à la vie de l'âme. Nous n'avons pas à nous demander si nous devons être catholiques ou protestants, d'autant plus que la question est difficile à trancher et qu'elle dépasse la moyenne des intelligences. D'ailleurs, si la révélation a eu lieu, ajoute Rousseau, elle doit proposer des vertus claires et faciles à comprendre. « Le Dieu qu'il faut adorer, n'est pas celui des ténèbres. Le vrai ministre de la vérité ne tyrannise pas la raison ; il l'éclaire. »

Ici vient entre « l'inspiré » et le « raisonneur » un dialogue, dans lequel ce dernier a naturellement le beau rôle. Les deux interlocuteurs dissertent longuement sur toutes espèces de questions, sur le surnaturel, sur les miracles, sur les prophéties ; puis, le vicaire reprend son monologue :

« Voilà bien des difficultés et, cependant, ce n'est pas tout. » Pour connaître la vraie religion, il faut les examiner toutes dans leur enseignement, leur morale et leur culte : étude dont le résultat est que chacun voit la vérité dans son culte et trouve absurdes ceux des autres. Comment trancher le différend qui existe entre les trois grandes religions européennes, celle des Juifs, celle des Chrétiens et celle des Turcs, qui s'accusent mutuellement de mensonge ? Pesez les preuves que chacune apporte et voyez de quel côté se trouve la vérité. La question est tranchée différemment, selon que l'on est chrétien, turc ou juif et quelle que soit la réponse, on se met du côté de la minorité du genre humain, puisque l'ensemble des hommes n'est ni chrétien, ni turc, ni juif.

Quand le vicaire a développé tous ses sophismes, il conclut triomphalement : « Voyez, mon fils, à quelle absurdité mènent l'orgueil et l'intolérance. » Laissons donc les livres de toutes les révélations et contentons-nous du livre de la nature, qui nous apprend à adorer le Créateur et à remplir nos devoirs à l'égard de nos semblables. Cela suffit, n'ayons pas la prétention d'être infaillibles. Soyons respectueux à l'égard des Livres Saints du christianisme, « dont la majesté m'étonne », dit Rousseau, et qui nous parlent de Jésus, dont « la vie et la mort sont d'un Dieu ». Sachons être circonspects, humbles, « devant le grand Etre qui seul sait la vérité », bons et tolérants à l'égard de tous les hommes : « le culte essentiel est celui du cœur ».

Conclusion. Je viens de vous faire, dit le vicaire, « ma profession de foi, telle que Dieu la lit dans mon cœur ». Je vous ai dit mes raisons ; voyez maintenant ce que vous avez à faire... Rappelez-vous, cependant, « qu'un cœur juste est le vrai temple de la divinité et qu'en tout pays, aimer Dieu par-dessus tout et son prochain comme soi-même est le sommaire de la loi », que nous devons observer. Soyez sincère, évitez à la fois « l'orgueilleuse philosophie » et « l'aveugle dévotion ». Osez confesser Dieu chez les philosophes, osez prêcher l'humanité aux intolérants. « Vous serez peut-être seul de votre parti, mais vous porterez en vous-même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes^{1.} »

* * *

Sans parler des index — index des textes inédits, cités ou utilisés ; index grammatical, orthographique et sémantique ; index des noms propres et des œuvres — qui sont des modèles du genre, le superbe volume de M. Masson se termine par quelques *Appendices*, dont je ne fais qu'indiquer le nombre et la nature.

Il y a d'abord la cinquième et la sixième *Lettres à Sophie*, qui traitent précisément des problèmes moraux que le Vicaire ne pouvait négliger dans son système de religion naturelle. Rousseau se rappela qu'il avait déjà traité la question et quand le moment fut arrivé, il reprit le manuscrit des *Lettres*, examina le contenu et s'arrêta à quelques passages, qu'il a insérés dans la *Profession*, non sans les avoir, cependant, modifiés et corrigés. Le manuscrit des cinquième et sixième *Lettres* est conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Suivent quelques *Pages inédites* de l'*Emile*, qui sont empruntées au premier brouillon de l'*Emile* et qui précèdent de peu le texte de la *Profession*. Rousseau les a sacrifiées, parce que le Vicaire devait en utiliser les idées essentielles. Leur intérêt provient de ce qu'elles montrent la magnifique naïveté, avec laquelle Rousseau a essayé d'affronter les problèmes métaphysiques, dont la nature dépassait de beaucoup l'envergure et l'acuité de son intelligence. L'une traite de la manière, dont s'acquiert l'idée de Dieu et l'autre, de la genèse de l'idée de substance.

La persévérande sagacité avec laquelle M. Masson a fait ses nombreuses et longues recherches, lui a fait découvrir un certain nombre de fragments, dont plusieurs sont fort

¹ *La Profession de Foi*, p. 1-473.

courts, que Rousseau a rangés à la suite et qu'il avait l'intention d'insérer dans l'*Emile*. Un seul a été utilisé, lorsque la *Profession de Foi* a été composée. L'un d'eux contient une petite dissertation sur la prophétie.

Au numéro IV de ses *Appendices*, M. Masson a reproduit les maximes que Rousseau avait extraites lui-même de l'*Emile* et qu'il avait groupées dans l'un de ses cahiers de brouillons. Les deux tiers de ces sentences proviennent de la *Profession de Foi*. Le choix semble être inachevé et demander un complément. A titre d'exemples, je cite les suivantes : « Il ne faut souvent qu'aggraver la faute pour échapper au châtiment. » — « La suprême jouissance est dans le contentement de soi-même. » — « Qui ne sait pas supporter un peu de souffrance doit s'attendre à beaucoup souffrir. »

Le numéro V des *Appendices* reproduit une lettre à M. de Franquières, qui est presque un opuscule et qui ne peut être séparée de la *Profession*, dont elle offre l'essentiel. Rousseau y reprend les arguments du Vicaire avec une assurance tranquille, digne d'une meilleure cause : c'est tantôt un résumé, tantôt un commentaire du texte de la *Profession*. La lettre a été adressée à un gentilhomme qui était vraisemblablement du Dauphiné. Comme il la trouvait importante, Rousseau voulut la conserver et, à cet effet, il la recopia sur un cahier qui nous est parvenu intact.

Le bel ouvrage de M. Masson contient enfin une *Bibliographie* des ouvrages cités dans l'*Introduction* et le commentaire. La longue liste ne comprend pas moins de 39 pages compactes, divisées de la façon suivante : *Manuscrits, Imprimés, Œuvres et collections, Ouvrages antérieurs à la Profession de Foi, Ouvrages postérieurs à la Profession de Foi*. Le lecteur qui veut se rendre compte du labeur de bénédictein, auquel M. Masson s'est condamné pour composer sa thèse secondaire, n'a qu'à lire attentivement ces pages éminemment suggestives. La nomenclature comprend une quarantaine de manuscrits, et si je ne me suis pas trompé dans mes additions, 3327 volumes grands ou petits, que M. Masson a successivement consultés, feuilletés, lus et dépouillés, avant d'en tirer le nombre prodigieux de citations et de références, que sa thèse contient. Ces simples chiffres disent à tout connaisseur que nous sommes en présence d'une somme de travail capable de faire reculer devant elle l'homme le plus courageux. Ils témoignent également que M. Masson a eu la louable préoccupation de faire une enquête complète et de pousser la précision jusque dans les détails les plus ténus et les plus minutieux. Fruit d'au moins huit

années de labeur, cette thèse porte le sceau des œuvres définitives, auxquelles rien d'essentiel ne peut être ajouté et qu'aucune œuvre similaire ne pourra supplanter. Bien qu'on puisse regretter que l'auteur n'ait pu faire entrer dans son texte les corrections et les nombreuses additions qui, à la fin du volume, entre les *Fragments inutilisés* et la *Bibliographie*, remplissent douze grandes pages, le travail est complet, achevé : c'est un monument *aere perennius*, dont on ne pourra désormais se passer lorsqu'on voudra se rendre compte d'après les textes authentiques de la pensée et des idées que Jean-Jacques Rousseau a eues sur le problème religieux. Et cependant si parfait qu'il soit, d'aucuns disent qu'il y a quelque chose de mieux encore, — la grande œuvre à la fois historique, critique et littéraire qu'il a composée en dernier lieu, sa thèse principale, *La Religion de Jean-Jacques Rousseau*, dont il me reste à parler.

(A suivre.)

J. F.

Variétés scientifiques

La visibilité des objets à distance dans l'art militaire. — La conduite des opérations militaires nous révèle, chez tous les belligérants, un souci constant de chercher à découvrir, du plus loin qu'il est possible, la position de l'ennemi et de ses installations et de se dissimuler soi-même aux moyens d'investigation de l'adversaire. Trois principes sont tour à tour mis en application pour atteindre ce but.

Le premier repose sur cette observation générale qu'un objet devient indistinct lorsque son éclat et sa couleur sont identiques à ceux du milieu environnant. C'est pour cette raison qu'on a adopté pour les uniformes modernes des couleurs telles que le gris (gris bleu ou gris vert) et le khaki, qui se confondent bien avec le paysage (le khaki étant le plus efficace sur le terrain nu, le gris ou le vert dans les régions cultivées), tandis qu'on a abandonné le rouge, qui est la couleur la plus perceptible à grande distance.

Toutefois, ces conclusions ne s'appliquent qu'à la pleine lumière du jour. Sous un faible éclairement, l'œil devient plus ou moins aveugle pour certaines couleurs, en particulier pour le rouge, tandis que le vert et le bleu lui apparaissent d'un gris sale. Aussi une troupe de soldats en uniformes gris vert traversant un pré au crépuscule est-elle excessivement difficile à distinguer.